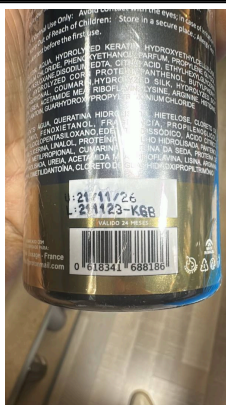


KERALISS LISSAGE rappelle Keratin Strengthener / Blindage Professionnel



- Keratin Strengthener / Blindage Professionnel
- Marque : Keraglow
- GTIN 0618341688186
- Conditionnements : bouteilles de 500 ml
- Date début/fin de commercialisation : du 28/02/2023 au 31/07/2025
- Informations complémentaires : Nom commercial : Keratin Blindage – Keraglow (500 ml) • Marque : Keraglow Cosmetic • Référence : Keratin Strengthener / Blindage Professionnel
- Zone géographique de vente : France entière
- Distributeurs : keraliss lissage

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : Présence de la substance Butylphenyl Methylpropional (Lilial), interdite dans l'UE depuis le 1er mars 2022.
- Risques encourus par le consommateur : Risque chimique
- Description complémentaire du risque : Non alimentaire – Risque chimique.

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : Ne plus utiliser le produit, Rapporter le produit au point de vente, Contacter le point de vente, Contacter le service consommateur, Détruire le produit.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : Remboursement.
- Date de fin de la procédure de rappel : mercredi 31 décembre 2025

CONTACT

- Numéro de contact : 0466877125
- Informations complémentaires publiques : rapComplementInfoPublic

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre